Trentième Année. — N° 155 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. | JEUDI 4 JUIN 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 3 JUIN 1885

LA PROTESTATION DE Mgr GUIBERT

Si, dans des temps comme les nôtres, la raison pouvait convaincre, si l'éloquence pouvait émouvoir, si le droit sans la force savait encore se faire écouter, la lettre que Mgr l'archevêque de Paris a adressée au ministre de l'instruction publique, au sujet de la désaffectation de l'église Sainte-Geneviève, ne serait pas restée sans effet. Elle aurait épargné aux catholiques une cruelle injure, à la France le spectacle d'un odieux abus de pouvoir, au gouvernement une faute dont il sera peut-être le premier à ressentir prochainement les funestes conséquences.

On lira plus loin cette lettre de l'illustre prélat, qui n'a jamais mieux montré ses hautes vertus épiscopales que dans cette occasion. Lettre admirable de modération, de force et de sagesse, mais qui, par cela même, n'inspire que de plus douloureuses réflexions sur les circonstances qui l'ont dictée.

Triste époque que celle où de pareilles voix sont couvertes par le hurlement des partis, et où, pour donner satisfaction à quelques fanatiques d'athéisme, l'on n'hésite pas à blesser la conscience religieuse de la majorité du pays !

En protestant contre la mesure de désaffectation, Mgr Guibert ne s'est pas fait, d'ailleurs, d'illusion sur ce qu'il avait à attendre. « Je reconnais, a-t-il dit, que nous ne disposons d'aucun moyen pour empêcher l'exécution de vos décrets. » Cela, hélas ! n'est que trop vrai. Et nous en rougissons pour notre pays. Que l'on ne vienne plus reprocher à M. de Bismarck son mot imprudent et cruel : « La force prime le droit. » Cette maxime féroce, le gouvernement l'a adoptée, et, qui pis est, c'est à des Français qu'il l'applique. M. de Bismarck, lui, au moins, ne l'appliquait qu'aux ennemis de l'Allemagne.

Ce que la lettre de Mgr Guibert met aussi parfaitement en évidence, c'est l'analogie qui existe entre les décrets du 28 mars et le décret de désaffectation de Sainte-Geneviève. Quand un des prédécesseurs du ministre actuel de l'instruction publique proposait le fameux article 7, il pensait et disait hautement qu'une loi était nécessaire pour enlever aux religieux l'usage de leurs droits de citoyen : cependant, lorsque cet article 7 eut été rejeté par le Sénat, l'on se contenta, l'on usa d'un simple décret.

De même pour Sainte-Geneviève. En 1881, une loi de désaffectation paraissait nécessaire; mais, cette loi n'ayant pas été votée, en 1885 un décret suffit. Ce décret tient lieu de loi.

Avec de semblables procédés de gouvernement, l'on peut dire que la loi n'existe plus. Le règne du bon plaisir a commencé. Qu'il n'y ait plus maintenant de sécurité pour l'Eglise, c'est trop évident. Mais ce n'est pas seulement l'Eglise qui est menacée, c'est tout le monde. Ni la propriété, ni la liberté individuelle ne sont désormais à l'abri des entreprises de l'Etat, qui, pouvant faire par décret, ce que la loi seule, autrefois, devait autoriser, peut, en réalité, faire tout ce qu'il veut. La France n'aura jamais plus connu la servitude, n'aura jamais plus souffert de la tyrannie, que sous ce régime qui confond la liberté avec la licence, et qui met la force, non au service du droit, mais au service de l'injustice.

S. Em. le cardinal Guibert vient d'adresser à M. Goblet, ministre des cultes, la lettre suivante. Tous les catholiques s'associeront à la protestation qu'elle formule avec tant de dignité et d'énergie :

A monsieur le ministre de l'Instruction publique et des Cultes

Paris, le 29 mai 1885.

Monsieur le ministre,

J'ai reçu la lettre, datée du 27 mai, par laquelle vous m'adressez une ampliation du décret du 26 mai, qui enlève au culte catholique l'église de Ste-Geneviève.

Il y a quatre ans déjà, une proposition de loi, ayant le même objet et émanant de l'initiative parlementaire, avait été déposée à la Chambre des députés, qui la vota plus tard. Avant ce vote, j'avais écrit à l'un de vos prédécesseurs, en date du 28 février 1881, une lettre qui n'a pas été publiée jusqu'ici. La loi n'avait pas été adoptée par le Sénat, et j'estime que les conflits de l'autorité ecclésiastique avec les pouvoirs publics doivent toujours être évités, lorsque la conscience le permet.

Aujourd'hui, je ne puis plus m'adresser au gouvernement pour détourner la mesure, car c'est le gouvernement qui en prend l'initiative. En 1881, une loi lui paraissait nécessaire; elle ne fut pas votée. A present, on s'en passe, et l'on y supplée par un décret. De même, quand un de vos prédécesseurs proposait son fameux article 7, il pensait que la loi seule pouvait enlever aux religieux l'usage de leurs droits de citoyens; l'article 7 rejeté, des décrets ont paru suffisants pour édicter des proscriptions jugées la veille encore illégales. Ce procédé devient donc un système devant lequel aucun droit acquis n'est plus en sûreté. Je ne crois pas que ce soit pour les gouvernements qui l'emploient un moyen de conquérir le respect et la confiance.

Vous désaffectez donc, monsieur le ministre, l'église patronale de Sainte-Geneviève. Toutes les objections de droit, toutes les rectifications de fait, toutes les considérations morales qu'on peut opposer à ce décret et à l'exposé des motifs qui l'accompagne, se trouvent consignées dans ma lettre de 1881. Je vous envoie cette lettre, et je la livre à la publicité, afin que mes diocésains sachent que j'ai fait mon devoir.

Devant l'acte de violence que vous m'annoncez, je n'ai plus qu'une dernière obligation à remplir : protester de toutes les forces de mon âme attristée, de ma conscience révolté, contre un coup de force accompli, comme en 1830, sous la pression de l'émeute et qui mériterait plutôt d'être appelé un acte de faiblesse, selon l'humble aveu que M. Guizot en fait dans ses mémoires.

Je proteste au nom de la vérité des faits : car vous parlez de rendre le *Panthéon à sa destination primitive*, quand les illettrés, ignorants de l'histoire d'hier, sont seuls à ne pas savoir que ce temple votif fut destiné par son royal fondateur à remplacer l'antique sanctuaire dédié depuis douze siècles à la patronne de Paris.

Je proteste au nom du droit public : car vous parlez de rendre ce monument à *sa destination légale*, alors qu'un autre acte vraiment législatif, le décret de 1806, l'a restitué au culte, et n'a pu être révoqué legalement par l'ordonnance de 1830, illégale comme le récent décret et annulée vingt-deux ans après.

Je proteste, au nom du Concordat : car vous portez atteinte au culte catholique, dont cette convention garantit la liberté et la publicité; au nom surtout de l'article 12, qui est ainsi conçu : « Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres *non aliénées*, nécessaires au culte, seront remises à la disposition des évêques. »

Vous dites, monsieur le ministre, que l'Etat peut disposer de l'Eglise Sainte-Geneviève parce qu'elle n'est ni une cathédrale, ni une paroisse. Pour être d'accord avec le Concordat, il faudrait prouver en outre qu'elle n'est pas nécessaire au culte. Eh bien ! demandez à l'Eglise catholique si, dans tous les temps et dans tous les pays, elle ne juge pas nécessaire de consacrer aux grands souvenirs, à ceux surtout qui tiennent aux origines, des sanctuaires particuliers, objets de vénération et foyers de prières. Demandez au peuple de Paris s'il juge inutile à sa piété la conservation du sanctuaire de sa patronne.

Je proteste au nom de la conscience chrétienne, qui se sent outragée, quand la sepulture d'un poète illustre, mais qui a refusé la prière de l'Eglise, sert de motif à la profanation d'un temple, quand, pour enterrer un mort étranger à nos croyances, on chasse de sa demeure sacrée le Dieu *que nous adorons*.

Je proteste, le dirai-je ? au nom même de celui que vous voulez honorer, car il croyait à l'immortalité de l'âme et à Dieu ; il n'a pu vouloir que ses obsèques dégénérassent en un acte d'impiété publique. Il a connu, il a compris la majesté de nos temples, la sainteté de notre culte. Ah ! je plains son âme, qui devra souffrir quand, sur le parvis d'un sanctuaire violé, sa dépouille rencontrera les restes vénérables de celle que Paris invoquait autrefois dans sa détresse et dont on ne sait même plus respecter le tombeau.

En lisant cette protestation, ceux qui approuvent la conduite du gouvernement trouveront, sans doute, que ce sont des paroles vaines. Je reconnais que nous ne disposons d'aucun moyen pour empêcher l'exécution de vos décrets. Mais, à défaut de croyances plus hautes, l'histoire devrait apprendre aux adorateurs du fait accompli que la justice a des reprises qui, pour être tardives, ne sont pas moins redoutables.

Dès à présent, il n'est pas difficile de prévoir les conséquences de cette politique qui livre une à une les institutions les plus respectables, pour donner satisfaction aux exigences toujours croissantes de l'esprit de désordre. Tout sera emporté, la fortune publique et privée, l'ordre de la rue, la sécurité des personnes. On aura sacrifié gratuitement ce qu'il fallait défendre ; on ne sauvera pas ce qu'on voulait conserver.

Ce Panthéon, d'où l'on exclut Dieu et les saints pour y enterrer les grands hommes, verra d'autres obsèques encore, et de telle nature peut-être que les familles des futurs grands hommes voudront décliner l'honneur d'une pareille sépulture. Ce régime politique, qui promettait la liberté pour tous, verra de tels excès que son nom seul deviendra synonyme de tyrannie et de démence.

Si c'est là ce que veulent ses amis, ils n'ont qu'à persévérer dans la voie où ils marchent depuis six ans et dans laquelle la profanation de l'église Sainte-Geneviève leur fait faire aujourd'hui un pas décisif.

Veuillez, agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

J. Hypp. cardinal GUIBERT,
archevêque de Paris.

La politique et partant les travaux législatifs se ressentent encore aujourd'hui de la solennité d'hier. Le conseil des ministres s'est principalement occupé de la lecture des rapports reçus par M. Allain-Targé et constatant que l'ordre le plus complet avait régné non-seulement sur le parcours suivi par le cortège, mais également sur tous les autres points de la capitale.

A la Chambre, les membres de la majorité n'ont pas manqué d'adresser leurs félicitations au ministre de l'intérieur et toutes les conversations ont commenté ce passage de la note affirmant : « Que la population parisienne avait été merveilleuse de sagesse, ainsi que de respect pour la mémoire de celui dont elle célébrait les funérailles. »

LA LUMIÈRE SUR LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

La lumière se fait peu à peu sur les circonstances qui ont amené l'évacuation précipitée de Lang-Son.

Le *Journal officiel* vient de publier le rapport adressé au ministre de la guerre par le commandant en chef du corps expéditionnaire. Ce rapport n'a trait qu'à la prise de Lang-Son. Il contient, toutefois, des indications précieuses en ce qu'elles nous permettent de comprendre, — ce qui, jusqu'ici, avait paru inexplicable, si ce n'est par des raisons peu flatteuses pour nos troupes, — comment l'armée française, entrée victorieusement dans Lang-Son, après sept jours de combats aussi brillants qu'acharnés, avait été contrainte d'évacuer cette place en toute hâte, quelques jours plus tard.

Ce mouvement rétrograde a son explication naturelle dans la faiblesse numérique du corps expéditionnaire, et ne doit pas être imputé, comme on l'a dit, soit à une défaillance inopinée des troupes, soit à la timidité ou à l'incapacité du commandement.

Les deux brigades formant le corps expéditionnaire et dont l'effectif total s'élevait à 7,000 hommes avaient concouru simultanément à la prise de Lang-Son. Mais à peine maître de cette place, le général Brière de l'Isle se voyait contraint de s'en éloigner avec l'une des deux brigades, la première, pour voler en toute hâte au secours de Tuyen-Quan, étroitement assiégé et bloqué. En partant, le commandant en chef du corps expéditionnaire « laissait — comme il l'a écrit dans le rapport dont on trouvera plus loin le texte, — le général de Négrier à Lang-Son, avec mission de donner de l'air à la place et de maintenir l'ennemi au-delà de la frontière. »

Cette mission difficile et délicate, le général de Négrier devait la remplir avec un effectif de 3,000 hommes environ, si l'on tient compte des pertes subies par sa brigade dans la marche offensive des jours précédents.

Ajoutons que cette poignée d'hommes, ainsi jetée en l'air, en face d'un ennemi dix fois supérieur en nombre, sur la frontière de la Chine, avec la mission de s'y maintenir, n'était pas même pourvue de vivres et de munitions en quantité suffisante. Le général Brière de l'Isle dit formellement dans son rapport :

L'obligation de porter la Ire brigade au secours de Tuyen-Quan n'était pas la seule cause qui devait l'empêcher de séjourner plus longtemps à Lang-Son : « la pénurie de nos moyens de transport exigeait une prompte diminution du nombre de bouches à nourrir à pareille distance de nos magasins. Aujourd'hui encore la question de faire vivre, à Lang-Son, une seule brigade, et plus tard, une garnison réduite, constitue la plus grave préoccupation du commandement. Aucun moyen n'est négligé pour résoudre ce redoutable problème, et le général commandant le corps expéditionnaire fonde ses plus grandes espérances sur la prompte arrivée des mulets demandés en France ; ces animaux en nombre suffisant sont seuls capables, pour longtemps encore, sans doute, d'assurer les transports en toute sécurité et en toutes saisons, dans ces régions montagneuses.

On sait maintenant pourquoi les munitions ont manqué à l'artillerie du général de Négrier, dans les combats qu'il a livrés pour déloger les Chinois du camp retranché de Dong-Bo, au delà de la Porte de Chine, ou pour défendre la position de Ki-Lua contre le retour offensif de l'ennemi. Ni le général de Négrier, ni le général Brière de l'Isle ne sont responsables de cette lamentable pénurie, qui doit être uniquement imputée aux difficultés du ravitaillement dans une contrée montagneuse et sauvage, également dépourvue de moyens de transports et de voies de communication.

Mais la responsabilité, qui ne peut être attribuée au commandement, retombe tout entière sur le gouvernement, qui avait ordonné, de Paris, la marche sur Lang-Son, sans prendre la peine de se renseigner auprès des chefs militaires, pour savoir si les ordres qu'il transmettait, sans étude et sans examen, à six mille lieues du théâtre de la guerre, étaient exécutables ou non.

L'explication de la retraite de Lang-Son est donc, nous le répétons, dans la faiblesse numérique de nos troupes, faiblesse dont les fâcheux résultats ont été encore aggravés par le manque de munitions. Et si nous insistons sur ce point, c'est que nous avons lu, dans certains journaux, plus préoccupés de ménager le gouvernement que soucieux de la considération de nos troupes, que la retraite précipitée qui a suivi la blessure du général de Négrier était due au défaut de sang-froid et à l'absence de cohésion des bataillons de volontaires venus de France, les 23e, 111e et 143e de ligne. Ces trois bataillons faisaient partie de la brigade Négrier.

Nous avons lu avec un sentiment douloureux, cette allégation lancée à la légère et sans preuves à l'appui par un journal aussi sérieux d'ordinaire que le *Temps*, sur la foi d'un de ses correspondants.

La conduite des bataillons de volontaires a été admirable non seulement dans la marche offensive contre Lang-Son, mais dans les combats infructueux que le général de Négrier a livrés au delà de la Porte de Chine et en avant de Lang-Son. Nous avons inséré, dans notre numéro du 29 mai, une correspondance dont l'auteur a rendu un éclatant hommage à la conduite du 111e et du 143e. Ce sont ces deux bataillons, forts chacun de 350 hommes seulement, qui ont assailli et emporté, dans la journée du 29 mars, avec une valeur incomparable, les positions retranchées de Dong-Bo. Nous ne pouvons résister au plaisir d'opposer aux allégations du *Temps* le récit suivant, extrait de la correspondance que nous venons de citer :

Devant les difficultés que rencontre le 143e sur la droite, le général ordonne au 111e d'attaquer la tranchée de front. Pour faciliter l'assaut de la tranchée les hommes mettent sac à terre et marchent droit sur les Chinois, qui les attendent de pied ferme, et sous le feu des forts de droite et de gauche. Malgré cette vive fusillade qu'il reçoit de tous côtés, le 111e avance toujours sur la tranchée qu'il enlève (il est 10 h. 1/2), malgré une vive résistance des Chinois, qui, à plusieurs reprises, cherchent à reprendre le terrain perdu.

Pendant que le 111e prenait la tranchée et s'y maintenait, le 143e s'emparait du 1er et 2e fort chinois, malgré un feu très vif venant du 3e fort et de la lisière d'un bois dominant les positions conquises; les Chinois, au lieu de fuir en déroute, se retirent derrière des crêtes, des mamelons, d'où ils continuent leur feu. L'artillerie manquant de munitions, tire faiblement. Enfin, il faut déloger les Chinois du 3e fort, le seul qui tienne encore; ce n'est pas chose facile, on doit escalader un mamelon qui a plus de 300 mètres de hauteur.

Nos braves soldats qui, jusqu'à ce jour, avaient fait des merveilles de bravoure, n'hésitent pas un seul instant à donner ce dernier assaut.

Le 143e s'élance. Malgré une escalade des plus difficiles, où les hommes sont obligés de se cramponner à chaque touffe d'herbes, ils finissent par arriver au sommet du mamelon, et malgré une fusillade très vive et un combat acharné (des vingt-six premiers soldats parvenus au sommet du mamelon, dix-huit ont été tués ou blessés) où nous n'étions que 150 contre une force beaucoup plus considérable et fortement retranchée. Enfin, nos braves soldats escaladent le fort et en chassent les Chinois, quoique complètement exposés au feu du bois, feu qui, à un moment, était tellement intense, que nos soldats étaient obligés de se cacher derrière les tranchées du fort.

Il faudrait être trois fois sûr de ses renseignements avant d'oser incriminer la conduite de pareils soldats. Nous ajouterons que si, après plus de quinze jours de marche et de combats incessants, après avoir vu tomber les plus intrépides parmi leurs officiers et parmi leurs camarades, ces vaillantes troupes avaient été saisies d'une défaillance passagère, la faute en reviendrait encore au gouvernement, incapable et présomptueux, qui a ordonné la marche sur Lang-Son et exigé d'une poignée d'hommes, des efforts qui excédaient trop évidemment la limite des forces humaines.

REVUE DE LA PRESSE

La plupart des journaux de gauche rééditent, à propos des obsèques de Victor Hugo, les dithyrambes qu'ils avaient débités au moment de sa mort; ils vantent surtout l'attitude pleine de « tenue et de réserve » de la foule. Ecoutez le *Rappel*, qui, comme de raison, donne le ton :

C'est à elle (la foule) qu'il faut reporter l'éloge de l'immense journée dont ceux qui l'ont vue se souviendront jusqu'à leur dernière heure et qui a dépassé les plus ardentes espérances. On ne dira plus que la France est ingrate envers ses génies. Si haut que soit le souverain poète de la *Légende des siècles*, la manifestation est montée à son niveau.

La journée du 1er juin 1885 est la gloire de Victor Hugo et l'honneur de la France. Il n'y avait que lui pour la mériter et qu'elle pour la faire.

Ce n'est pas seulement l'honneur de la France, c'est aussi son relèvement. Toutes les nations se sont associées à l'hommage rendu à notre poète national, toutes ont reconnu que le grand homme du siècle était un Français, Victor Hugo, qui a rendu tant de services à la France pendant sa vie, lui en rend encore un après sa mort.

Et plus loin, dans un article :

A son passage, tous les fronts se découvraient. Pas un cri, — mais, à la pâleur des visages, aux larmes qui mouillaient les yeux, on devinait l'émotion qui gonflait les poitrines. Ah ! comme il était aimé ! Comme il avait pénétré tous ces cœurs de son génie et de sa bonté ! De l'Arc-de-Triomphe au Panthéon, à travers des quartiers d'éducation et de mœurs différentes, l'expression était partout la même. C'était bien quelque chose de grand qui s'en allait dans cette petite voiture, et personne ne s'y trompait.

Le *Rappel* constate cependant qu'il n'y avait pas qu'une impression de deuil :

Cependant, l'impression dominante, dans cette cérémonie, qui fera du 1er juin une date inoubliable, n'était pas celle de la tristesse. Sur tous les fronts, qui se découvraient au passage du corbillard, on sentait une sorte de joie funèbre. Sous les voiles et sous les crêpes, il y avait des fleurs. Comme l'Andromaque d'Homère, Paris sourait à travers ses larmes.

On était fier, d'abord, pour celui que cinq cent mille hommes de tous pays, de toutes conditions, on pourrait presque dire de toutes opinions, conduisaient à sa dernière demeure. On était heureux de voir une si belle vie terminée par une si belle mort. Ne l'a-t-on pas dit souvent ! L'histoire de Victor Hugo ressemble à une légende. Rien ne lui a manqué; les persécutions y ont complété les triomphes, les exils couronné les apothéoses. Celui que Châteaubriand appelait « l'enfant sublime » est mort à 83 ans, presque sans avoir été malade.

Il avait eu l'épopée impériale pour alphabet, l'Océan pour refuge, il aura le Panthéon pour tombeau. La journée d'hier a été la consécration finale. Que pouvait-on désirer de plus ?

Notre fierté avait une autre cause. Nous étions heureux de montrer au monde une telle gloire si incontestée, heureux d'être les concitoyens et les contemporains de Victor Hugo, heureux d'être Français.

La *République française* est tout aussi lyrique :

Il faudrait posséder son verbe prodigieux, (le verbe de Victor Hugo), aux ressources infinies, pour essayer de peindre ce cortège, cette foule, cette longue théorie à travers nos rues et nos places de ces drapeaux, de ces bannières, de ces palmes, de ces fleurs, de ces couronnes défilant au milieu des acclamations *d'un peuple immense qui ne songeait pas à la mort*, mais à la gloire, tout rempli non pas d'un sentiment de deuil, mais d'un sentiment élevé et profond de la fierté nationale, surexcitée par tant d'hommes rendus au génie qui a partout répandu, avec les idées françaises, l'idéal de liberté, de justice et de bonté dont l'âme de la France est animée. Il n'y a pas à tenter l'impossible, Ceux qui ont vu Paris hier ne l'oublieront jamais. Tout au plus pourront-ils redire à leurs enfants pour qu'ils deviennent des témoins devant la postérité, ce spectacle incomparable qu'on ne saurait décrire. On ne peut parler de ces choses que comme des grandes légendes de l'avenir. Les légendes se forment dans l'imagination des peuples; il n'appartient à personne de les écrire d'avance.

Et le *Télégraphe* :

Mort, Victor Hugo a rendu encore un suprême service à la République, car c'était elle, la grande invisible, qui planait sur les gigantesques funérailles.

Oui ! c'était elle qui guidait, derrière l'humble corbillard, le flot humain coulant lentement et solennellement à travers Paris, pendant six heures.

Cette incomparable manifestation républicaine a été, en même temps, une apothéose philosophique.

Les cultes répudiés étaient absents ! les prêtres étaient bannis ! Entre ce cadavre et le mystère de la création, point d'intermédiaire religieux. Face à face le mort immortel et l'insondable infini !

La journée du 1er juin 1885 laissera une trace profonde dans la mémoire du genre humain. Elle ne sera pas une date funèbre, marquée de noir, car dans l'avenir l'enterrement de Victor Hugo apparaîtra aux générations futures comme une ascension.

Que de réflexions il y aurait à faire sur ces lignes ! Contentons-nous de rappeler au *Télégraphe* le tableau qu'il a tracé de la foule qui se pressait devant l'Arc-de-Triomphe :

Cela hurle des refrains en beuglant, s'invective, rit très fort, comme s'il s'agissait d'une promenade rigoleuse du carnaval, d'une prétentaine nocturne vers l'Elysée-Montmartre ou quelque restaurant équivoque du boulevard.

Quoi qu'il en soit, les « purs » ne sont pas satisfaits. Le *Cri du Peuple* dit :

Les choses avaient été préparées de telle sorte, on avait si bien limité et retréci le cadre dans lequel l'émotion devait se contenir, on avait si bien ordonnancé l'enthousiasme, qu'on aurait pu craindre de le voir dégénérer en mécontentement.

On a écarté la population autant qu'on l'a pu ; sur le parcours exprès raccourci, une double haie de policiers et de soldats maintenait la chaussée libre, pour que seuls des gens en uniforme ou en habits de gala y pussent parader.

On avait exigé des sociétés, associations, corporations, députations, admises au cortège, qu'elles eussent un laisser-passer, une carte de circulation, une estampille.

On demandait aux passants leurs papiers, et si les papiers n'étaient pas en règle, on leur criait : « Hors d'ici ! »

Nous eussions voulu, nous, un ordre moins compassé; les espaces qu'on a laissés déserts et froids comblés par des ouvriers en bourgeron de fête et des ouvrières en jupe de dimanche. Nous eussions voulu, dans le cortège, la foule qu'on tassait au long des trottoirs !

Mais les gouvernants ont peur, toujours peur des manifestations, même funèbres ! Le peuple, réuni par masse, les fait trembler, tant ils savent qu'ils méritent la haine !

Rapprochement étrange : ce qui s'est passé hier, fait songer à ce qui se passa, il y a vingt-cinq ans, lorsque Béranger mourut. Sous prétexte d'honneurs nationaux, Bonaparte escamota le cadavre du chansonnier, — c'est sous le même prétexte que Brisson a escamoté le cadavre de Victor Hugo.

Et la *Bataille* :

On lui a fait des funérailles napoléoniennes. Des escadrons et des sergots partout. Vingt-cinq mille sabres, tous les juges, toutes les administrations de l'Etat ont gardé, isolé, le corbillard des pauvres. La main de fer de l'Etat s'est abattue sur ce cercueil, et, pour s'affirmer absolument le maître, il a saisi jusqu'aux bannières de la Libre-Pensée.

Dieu soit loué ! M. Brisson prend une église, mais il ne veut pas qu'on nie le bon Dieu. M. Brisson est franc-maçon, mais pas athée du tout. M. Brisson a horreur de la pensée libre, n'ayant jamais rien pensé du tout. En vérité, je vous le dis : Ferry vous a menés avec une verge de bois; le libéral Brisson vous mènera avec une verge de fer.

Il sait son Badinguet par cœur, lequel était un libéral aussi. Quand Béranger mourut, une autre lyre, l'autre confisqua le cadavre, l'embauma dans un enterrement officiel ; celui-ci a fait au poète des *Misérables* des obsèques de maréchal.

On ne dégrade pas mieux un homme. La nuit d'avant-hier, aux Champs-Elysées, tout autour du catafalque, fut une kermesse ignoble de bookmakers et de ribaudes; les obsèques d'hier ont été une foire; d'émotion, nulle part, mais partout les lazzis et les rires; un vrai retour du grand prix de Paris.

Les plus cruels ennemis du poète peuvent être contents; les catholiques et les réactionnaires ont été bien servis par M. Brisson. M. Victor Hugo est au Panthéon, c'est vrai, mais il a dû, pour y entrer, écraser sous les roues de son orgueilleux corbillard du pauvre, les drapeaux de la pensée libre et de l'émancipation des misérables.

C'est ainsi qu'autrefois, pour avoir droit de cité en Chine, il fallait cracher sur sa religion.

On voit que, malgré la faiblesse dont il a fait preuve à l'égard des radicaux, le gouvernement n'a pas réussi à les contenter.

Terminons cette revue par les lignes suivantes, de M. H. de Pène, dans le *Gaulois* :

Cette mauvaise journée s'est passée, nous ne faisons aucune difficulté de le reconnaître, aussi bien que possible. Le service d'ordre mérite des compliments, et le ministère peut se féliciter de son attitude. Il aurait fort toutefois de monter au Capitole : il faudrait que les anarchistes eussent une furieuse envie d'échanger des coups avec la force armée pour donner l'assaut à une place qui se rend et pour attaquer par effraction un coffre fort dont ils ont les clefs.

Bourgeois, mes frères, bons curieux, naïfs badauds qui, hier soir, en rentrant chez vous, vous vous êtes peut être frotté les mains en vous disant que le drapeau rouge n'était décidément pas de force, et qu'on pouvait dormir tranquille sous la République, j'en suis désolé pour votre beat optimisme, mais il a tort et très grand tort : la situation est grave, elle s'aggrave tous les jours et le terrain sur lequel se prélasse votre sérénité est absolument miné.

On ne s'en aperçoit pas quand les choses se passent comme hier, en douceur, et c'est là précisément qu'est le pire péril : lutter contre une émeute ouverte vaut mieux que de se laisser gagner par l'infiltration révolutionnaire, et voilà justement où nous en sommes.

La journée d'hier, à ce point de vue, est des plus significatives; comme désorganisation morale et sociale, le spectacle qu'elle vient de nous offrir est complet. C'est un mélange de naïveté et de perversité, d'inconscience et de corruption, qui ne laisse rien à désirer à l'observateur. Manifestation démagogique et athée pour les uns, variante de la foire aux pains d'épices pour les autres, revue en raccourci pour ceux chez lesquels prédomine le goût des spectacles militaires, occasion de flâne pour tous, et de bénéfices pour un tas de petites industries de circonstances; réclame aussi pour quelques maisons avisées qui se sont signalées par des couronnes grandioses et applaudies; bénéfice pour les boutiques où on vend à boire et à manger, et bénéfice encore pour les amours-propres, qui se sont taillé un pourpoint dans le linteul du poète.

Hélas ! ce qui manquait le plus après la religion, c'était le respect de la mort et du mort. Victor Hugo était le clou auquel chacun avait accroché son plaisir ou son gain.

Défilé sans âme, cohue sans esprit, mise en scène vulgaire et décoration d'un paganisme intelligent. Un seul homme s'est montré grand metteur en scène en tout cela, c'est Victor Hugo. Son corbillar du pauvre était une trouvaille.

Eh bien ! *margarita ante porcos* ! La foule distraite oubliait de saluer ce corbillard du génie, tant on avait oublié pourquoi on était là !

NOUVELLES DU JOUR

Les élections de dimanche

Paris, 2 juin. — Nous avons signalé, hier, le succès des conservateurs dans le canton de Craon (Mayenne), où M. de Champagny a été élu.

A Château-la-Vallière (Indre-et-Loire), les républicains ont conservé leur siège au conseil général M. Mahoudeau ayant été élu à 56 voix de majorité.

M. Paul de Pontbriand a été élu conseiller d'arrondissement, dans le canton de Plancoet, (Côtes-du-Nord) par 2,555 voix sur 2,650 votants. C'est encore une élection conservatrice.

M. Jules Ferry à la mise en accusation

Paris, 2 juin. — Les amis de M. Jules Ferry ont annoncé à leurs collègues que « la grande victime », dont le retour avait été annoncé pour le 4 juin, jour fixé pour le débat sur les conclusions du rapport de M. Gomot, au nom de la 31e commission d'initiative, chargée d'examiner la demande tendant à la mise en accusation du précédent cabinet, retardait son arrivée à Paris.

Comme aucune date n'est maintenant assignée à son retour, il est évident qu'il a renoncé à l'idée de se défendre lui-même, préférant sans doute laisser ce soin à ses fidèles. Il n'y aura donc après-demain aucune proposition d'ajournement du débat, et l'on ne présume pas qu'à part le rapporteur et peut-être un membre de la majorité de la commission, il se rencontre personne, même parmi les députés appartenant à l'Union républicaine, pour se constituer l'avocat de l'ancien président du conseil, jusqu'à M. Lelièvre qui, encore sous le coup de sa maladroite intervention dans le débat soulevé par les troubles du Père-Lachaise, ne manquera pas de se tenir coi. Cependant, s'ils ne parlent pas, les anciens mamelucks se serviront de leurs bulletins de vote. On prête à M. Laisant l'intention de réclamer, dans la circonstance, un scrutin à la tribune.

Les emblèmes séditieux

Paris, 2 juin. — On croit savoir à l'extrême gauche que le calme qui a présidé à la cérémonie d'hier et la facilité avec laquelle l'autorité a eu raison des projets des manifestants anarchiques, sont appelés à réagir sur les intentions du gouvernement au sujet des mesures législatives qu'il devait provoquer contre les emblèmes.

Le ministère ajournerait donc la présentation de son projet jusqu'après la fête nationale, voulant juger décidément, au moyen de cette nouvelle épreuve, s'il est armé suffisamment contre le drapeau rouge par les lois existantes.

Les radicaux ajoutent même que c'était pour se ménager ce répit, que les partisans du drapeau rouge se sont abstenus, hier.

Le recrutement de l'armée

Paris, 2 juin. — En attendant le débat sur la 2e délibération du projet relatif au recrutement, il n'est personne à la Chambre qui se fasse d'illusion sur le résultat. Il est, en effet, évident que le projet ne sera pas adopté par le Sénat tel qu'il aura été voté au Palais-Bourbon, et que, par suite, il devra forcément y revenir. Or, la Chambre arrive au terme de son mandat, et tout sera à recommencer devant les nouveaux députés qui seront saisis de la question.

Y a-t-il lieu de regretter ce nouveau retard ? On ne le pense généralement pas, car on estime que la loi en préparation vaut encore moins que celle qu'elle est destinée à remplacer. Comment pourrait-il en être autrement, puisqu'elle relève uniquement de préoccupations électorales. N'a-t-elle pas, en effet, été combinée pour répondre, non aux intérêts de l'armée, mais aux convenances des scrutins ?

Les derniers moments de Victor Hugo

Paris, 2 juin. — On lit dans le *Monde* :

« On nous demande s'il est vrai que Victor Hugo ait prié un des quatre médecins qui l'ont soigné de lui amener un prêtre ? On nous demande s'il est vrai que ce médecin ait fait part du désir formel du moribond à la famille ?

» Nous ne pouvons repondre à ces questions délicates, mais nous croyons devoir les répéter ici comme un écho des bruits qui circulaient partout dans la journée d'hier. »

Les inhumations au Panthéon

Paris, 2 juin. — La commission d'initiative a refusé de prendre en considération la proposition de M. Arthur Picard, sur l'inhumation des grands hommes au Panthéon. M. Fourcand a été nommé rapporteur.

Le meurtre de la rue Oberkampf

Paris, 2 juin. — En revenant, hier, des obsèques de Victor Hugo, deux amis, Dumas et Thomas, avaient, étant en route pour rentrer à leur domicile, entamé une violente discussion politique.

Revenus au calme, ils entrèrent dans un débit de vins de la rue Oberkampf, situé à l'angle du boulevard Richard-Lenoir.

Ils s'attablèrent et commandèrent un repas auquel tous deux firent honneur. Malheureusement, ils burent un peu trop ; au dessert, une dispute éclata.

Bientôt, ils en vinrent aux mains. Thomas provoqua Dumas et l'invita à venir dans la rue vider la querelle.

A peine la lutte avait-elle recommencé, que Thomas sortit un couteau de sa poche et en porta un coup à son adversaire.

Dumas prit la fuite ; mais le meurtrier le frappa une deuxième fois dans le dos et le blessé roula sur la chaussée.

Transporté à son domicile, rue de la Folie-Méricourt, il y est mort ce matin, à cinq heures.

Thomas a été arrêté et envoyé au Dépôt par M. Depaix, commissaire de police.

Marchandon

Paris, 2 juin. — La Chambre des mises en accusation vient de renvoyer devant la Cour d'assises de la Seine, Marchandon, l'assassin de la rue de Sèze, sous l'accusation d'assassinat. On sait que la fille Blain a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

Marchandon passera devant le jury dans la 2e quinzaine de juin.

La question afghane

Paris, 2 juin. — C'est décidément le roi de Danemarck, comme l'avait proposé la Russie, qui remplira les fonctions d'arbitre pour l'incident de Penjdeh. L'Angleterre l'y ayant invité à son tour, le souverain du Danemark a accepté.

Ce qui ne laisse pas de souligner l'importance de cet arbitrage, c'est que l'empereur et l'impératrice de Russie partent cette semaine pour Copenhague afin de faire une visite à la famille royale de Danemarck.

Des lettres de Londres annoncent, d'autre part, que le prince et la princesse de Galles se disposent également à partir pour Copenhague.

Le roi Christian, entouré de ses deux filles et de ses deux gendres, ne devra pas seulement, dit-on à la Bourse de Londres, mais encore à celles de Paris et de Berlin, concilier les deux parties, mais encore consolider pour l'avenir les bonnes relations des deux pays.

Nécrologie

Berlin, 2 juin. — Le prince Charles-Antoine de Hohenzollern, chef de la branche des Hohenzollern-Sigmaringen, est mort ce matin. Il était fils du prince Charles et de la princesse Antoinette Murat.

L'Allemagne et les ouvriers Polonais.

Berlin, 2 juin.

L'expulsion des ouvriers polonais russes de la Prusse orientale ayant été expliquée par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* comme une mesure d'ordre économique qui n'a aucune cause politique, la *Gazette Nationale* critique cette mesure et manifeste la crainte qu'à Paris, Londres et Saint-Pétersbourg on ne s'empare de cette manière de voir pour prendre des mesures analogues vis-à-vis des ouvriers Allemands.

Le choléra

Madrid, 2 juin. — La commission sanitaire officielle a visité Algemi, ville de 12,000 habitants, dans